

**Critères / conditions généraux à approuver par la 1ere réunion de coordination des fréquences en vue de l'optimisation du plan GE84 pour l'Afrique**

<b>Critères/conditions</b>	<b>Propositions</b>	<b>Convenus</b>
<b>Valeur maximale acceptable de l'intensité du champ nuisible (NFS)</b>	54 dB( $\mu$ V/m), ou plus.	
<b>Nombre min / max de besoins en fréquence additionnels par site</b>	- Min: 1 (dans les zones difficiles telles que les frontières, les zones côtières, etc.). - Max: 3 ou plus (quand possible)	
<b>Tenir compte de la discrimination de polarisation</b>	- Oui: 10 dB - Non	
<b>Arrêter les modifications au Plan GE84 du ... au ...</b>	20 février 2021 jusqu'à la fin de la dernière réunion de coordination	
<b>Arrêter la soumission des besoins FLEX aux itérations à partir de</b>	Itération 8 (30 avril 2021)	
<b>Éviter les modifications drastiques du fichier des besoins (augmentation du nombre de besoins, de la puissance, ajout de nouvelles stations,...) à partir de</b>	- L'itération 11 (11 juin 2021) - L'itération 12 (25 juin 2021)	
<b>Le BR s'occupera des besoins des administrations absentes</b>	Oui	
<b>En cas de non-soumission, le fichier des besoins utilisé pour l'itération précédente sera repris.</b>	Oui	
<b>Inviter les pays voisins non africains à la:</b>	- 2e réunion de coordination - 3e réunion de coordination - Pas besoin	
<b>Date limite de soumission des besoins à <a href="mailto:brbcd@itu.int">brbcd@itu.int</a> pour les itérations (1 fichier d'avis par administration).</b>	Un vendredi sur deux à 18h00, heure de Genève.	